

- P2 - Une consommation pleine d'éthique
- P3 - Industrialisons, ré-industrialisons qu'il disait
- P4 - Merker et Thatchkel
- P5 - Apple ou l'informatique pour actionnaires
- P6 - Born Tobin alive ?
- P8 - Avec l'ANI, le travail c'est un peu moins la santé
- P9 - Mains propres et bras tendu
- P10 - La réforme fiscale qu'on aurait dû avoir
- P12 - L'évasion fiscale court toujours...
- P14 - A quoi servent les riches ?

Soigne ton gauche !

Lorsque l'on valide un ticket de Loto, on n'espère pas grand chose. En fait, on n'espère rien mais au moment du tirage, on a tout de même un semblant d'espoir et malgré la désillusion systématique, on rejoue encore. C'est un peu pareil avec François Hollande et le PS. On savait à quoi s'en tenir avant les élections, on a quand même voté pour eux. On n'espérait pas grand chose mais on est quand même déçu. Et il y a de quoi ! L'austérité, le « choc de compétitivité », l'ANI, et bientôt, une nouvelle réforme des retraites : le bilan pour un gouvernement qui se prétend de gauche est franchement désastreux. Mais s'agit-il encore d'un gouvernement de gauche ?

Après cinq pénibles années de Sarkozy, on a voulu croire que Hollande nous apporterait un peu de réconfort. Mais, comme le remarque l'économiste Frédéric Lordon, « l'alternance UMP-PS n'est rien d'autre que celle de la droite décomplexée et de la droite complexée ». Le PS se traîne aujourd'hui un passé lourd d'un siècle de mobilisations en faveur de plus d'éga-

lité. C'est son complexe qui lui interdit de dire clairement qu'il est libéral et qu'il travaille consciencieusement à démanteler les conquêtes sociales héritées du passé. Cela ne l'empêche pas de le faire. Et nous, on est déçus...



Cette déception, c'est le signe qu'on est encore sous le charme illusoire de cette gauche « socialiste », celle qui depuis le congrès de Tours en 1920 s'est fixé un cap : atteindre le socialisme

par des réformes successives en restant démocrate. Mais depuis quelques décennies, les réformes en question visent généralement à défaire les dernières rigidités qui empêchent le marché de fonctionner à plein régime. Il est temps de se défaire de cette illusion et de réaliser qu'il n'y a plus qu'une gauche, celle qu'on appelait « l'autre gauche ». C'était un peu le sens de la marche pour la VIème République : l'affirmation que la vraie gauche est celle qui descend dans la rue pour refuser l'austérité et réclamer une nouvelle règle du jeu.



Une consommation pleine d'éthique

Après l'écroulement d'un immeuble-usine au Bangladesh le 7 mai dernier¹, l'entreprise britannique Primark a reconnu avoir commandé des vêtements à cette usine et a annoncé vouloir verser des indemnités aux familles des victimes. C'est plutôt étonnant, les entreprises occidentales ont plutôt l'habitude de garder les yeux fermés sur cet esclavagisme au relent colonial.

La consommation effrénée des occidentaux peut apparaître totalement schizophrénique. A une époque où les rayons des supermarchés se remplissent de produits « bio ou équitables² », 60 millions d'enfants sont exploités en Inde 12 heures par jour³ pour des travaux éreintants, en particulier dans les industries textiles, ce qui génère des marges de profit énormes.

Les consommateurs qui désirent « acheter éthique » ont bien du mal. Il n'existe pratiquement pas de produits étiquetés « commerce équitable » issus de l'industrie. De plus, on voit de moins en moins d'étiquettes indiquant la provenance des vêtements dans les magasins. Par exemple, les vêtements Petit Bateau sont réputés être produits « dans leurs usines historiques de Troyes », alors qu'on peut facilement dé-



LES LASAGNES BÉNGLADAISES

couvrir que 70 % de ces vêtements sont faits au Maroc⁴.

H&M propose une gamme « consciencieux collection » qui se veut « socialement et écologiquement soutenable ». Malheureusement, ce n'est qu'un coup marketing ignoble de cette marque ; l'association Peuple-Solidaire proposait une pétition en ligne⁵ le 29 avril dernier, afin de rappeler que les ouvrières cambodgiennes de H&M, Gap, Zara et Levi's gagnent 57€ par mois⁶ et que 2900 cas d'évanouissement par épuisement ont été recensés depuis 2011 dans ces usines.

Pour en savoir plus :

Consultez le site du collectif Ethique sur l'étiquette: ethique-sur-etiquette.org

Créé en 1995, le collectif Ethique sur l'étiquette regroupe des associations de solidarité internationale, des syndicats, des collectivités locales, des associations de consommateurs et des mouvements d'éducation populaire, engagés pour le respect des droits humains au travail et pour la reconnaissance du droit à l'information des consommateurs.

G.K.W. VanDenParaboum

1 - où étaient fabriqués des vêtements de la « marque » britannique Primark mais aussi de l'espagnole Mango et l'italienne Benetton entre autres.

2 - à en croire des sigles parfois bien douteux (voir *Le Piaf* n°53).

3 - Rapport d'UNICEF France 2003

4 - *Que Choisir* du 30 janvier 2013

5 - www.peuples-solidaires.org/appelecambodge-hm-gap-zara-levis/

6 - Le salaire originellement de 47€ a été porté à 57€ grâce aux syndicats cambodgiens rendus plus forts par des grèves massives en 2010. La revendication était de 115€, sachant que l'ONG Asia Floor Wage Alliance estime qu'une famille cambodgienne a besoin de 215€ pour assurer ses besoins fondamentaux.



Industrialisons, ré-industrialisons qu'il disait



A lors que la Chine se couvre d'usines polluantes et que les catastrophes industrielles s'enchaînent au Bangladesh (voir article p2), nous fermons nos vieilles usines et le chômage en Europe culmine à un point où nous remettons en cause notre société.

A moins de fabriquer, comme Gandhi, ses vêtements soi-même et de se passer d'écran plat, devons-nous, comme le proposent les économistes les plus à droite, recréer en Europe des usines « concurrentielles » ? C'est-à-dire des usines où des ouvriers mal payés travailleraient sans norme de protection. C'est pourtant le modèle que propose l'Allemagne de Merkel où les salaires baissent régulièrement pour les ouvriers ou encore celui de l'Europe de l'Est où les usines appartenant aux entreprises françaises ne sont pas toutes soumises aux normes françaises.

Face à cela les tentatives médiatiques de notre ministre du redressement productif, Arnaud Montebourg, semblent bien vides. Pourquoi, alors, ne pas créer de nouvelles normes ? Plutôt que de clamer des vertus tricolores, ces normes pourraient être sociales et imposer la sécurité des ouvriers, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs. On pourrait aussi imaginer des normes écologiques exigeantes comme, par exemple, celle de concevoir des produits solides et non-jetables pour l'électroménager ou l'électronique. On pourrait imaginer aussi, plutôt que de polluer en consommant du carburant pour rien, de taxer les produits d'importation en fonction des kilomètres parcourus ? Toutes ces normes auraient pour conséquence d'inciter à la re-localisation des industries. Acheter moins et mieux tout simplement.

G.K.W. VanDenParaboum



Merker et Thatchkel



On a beaucoup parlé de la fin de la « dame de fer » (D.N.R.I.P.¹). A cette occasion, beaucoup ont voulu tenter un parallèle hasardeux entre le très libéral et très conservateur Cameron, Premier ministre actuel du Royaume-Uni, et Margaret Thatcher. Cependant, s'il est une personne à qui comparer Thatcher aujourd'hui, ce serait plutôt la chancelière allemande, la très mal prénommée Angela Merkel.

Dans des styles très différents, Thatcher la flamboyante excitée, Merkel la calme et « grise » teutonne-technocrate, partagent bien des travers. Les deux sont réactionnaires, ultra-libérales, sans gêne, sans pitié, sûres d'elles-mêmes, méprisantes pour leurs adversaires comme pour les victimes de leur politique : pour elles, point de place pour le doute. Pour les deux, les intérêts de leurs pays respectifs² priment sur l'intérêt général (européen), sur la morale ou tout sentiment humain. Pour l'une comme pour l'autre il est des dogmes qu'on ne peut transgresser comme le marché, la libre entreprise ou le désengagement de l'Etat. Cette conviction est pire qu'une idéologie : c'est une croyance, une religion, un intégrisme. Et, comme dans tous les inté-

grismes, point de place pour le débat, mais une opiniâtreté et une âpreté sans limite qui tiennent lieu de feuille de route, de bréviaire, jusqu'à l'extermination de toute opposition. L'une comme l'autre se sont imposées par leur intransigeance, dans leurs partis (pourtant peu enclins au féminisme), face aux électeurs puis face aux partenaires européens.

Bref deux harpies nuisibles qui prospèrent grâce à la complice faiblesse de partenaires européens falots et irresponsables, ainsi qu'à des institutions opaques qui favorisent les effets d'influence plus que le débat démocratique.

Thatcher est morte 40 ans trop tard... le mal est fait. Peut-être les électeurs allemands dégageront-ils Merkel en 2014 ? En espérant qu'ils trouveront autre chose qu'un Hollande pour la remplacer.

Jmj

1 - Do Not Rest In Peace

2 - Cela est plus que discutable si l'on considère les résultats avec chômage élevé, précarité forte et baisse des salaires.



Apple ou l'informatique pour actionnaires

La firme à la pomme a préféré emprunter de l'argent aux Etats-Unis pour « récompenser » les actionnaires, plutôt que de puiser dans ses immenses réserves de liquidités basées à l'étranger.

Le groupe informatique américain a vendu pour 13 milliards d'euros d'obligations¹. « La dette est très bon marché en ce moment aux Etats-Unis et l'argent d'Apple à l'étranger rapporte probablement plus en intérêt que ce que l'emprunt va lui coûter. En plus, ramener l'argent aux Etats-Unis occasionnerait des taxes élevées, rendant l'opération encore moins attractive financièrement² », selon Robert Enderle (analyste spécialisé dans le secteur technologique).

Comment qualifier ce modèle économique. Délocaliser, exploiter des salariés asiatiques ne suffit plus. Le cours de l'action baisse un peu... Et hop, manigance financière pour

échapper à l'impôt et engraisser l'actionnaire, au détriment de la recherche, de l'investissement et des salaires.

Tim Cook, président d'Apple, à été appelé à témoigner devant une commission parlementaire du Sénat américain, sur le thème de l'évasion fiscale. Résultat nul. Son entreprise n'as pas enfreint la loi.

La moralisation du capitalisme est encore loin, l'auto-regulation-responsable est un mirage. Le législateur est toujours timide et le capitalisme toujours sauvage.

Bo. F.

1 - Une obligation est une valeur mobilière constituant un titre de créance représentatif d'un emprunt.

2 - « Apple n'avait pas vraiment besoin de lever de l'argent sur les marchés. Le groupe n'avait jusqu'ici aucune dette et affichait 145 milliards de dollars de liquidités dans ses comptes à fin mars. Mais une grosse partie des

fonds se trouve dans des comptes à l'étranger et il a jugé plus avantageux d'emprunter que de les rapatrier. », Le Monde ; 30 avril 2013.



©opyleft

La diffusion de ce journal est régie par une licence Creative Commons.

Vous êtes libres de reproduire, distribuer et communiquer cette création dans les conditions suivantes : # Citer les auteurs # Ne pas utiliser à des fins commerciales # Utiliser cette même licence (chacune de ces conditions peut être levée avec notre autorisation).

<http://www.creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/>

Maquette réalisée sous logiciel libre Scribus
Dessins bidouillés sous logiciel libre Gimp

ISSN : 1957-0031

Association loi 1901 « Le Piaf »

3 rue d'Orchamp

75018 Paris - France

contact@le-piaf.org

www.le-piaf.org

Directeur de la publication

du numéro 65 : Pierre Fouilhoux

Comité de rédaction : Alex D., Benj,

Bo.F., Cathy Ré, Cecile V., Cluc,

Gaël Mahé, JMJ, Katerina Bauhaus,

Laurence, M. Solal, Magali, Olivier

Carmine, Patrick, PB, Pierre Fouilhoux,

Robert Moiseau.



Born Tobin alive ?

Le 22 janvier, l'Union européenne a donné son accord pour la mise en place d'une taxe sur les transactions financières dans 11 pays européens en 2014. S'agit-il d'une vraie innovation qui permettra de réguler la finance internationale comme l'imaginait James Tobin il y a 40 ans, ou juste d'un nouveau moyen pour les Etats de boucler leur budget ?

En 1972, l'abandon de l'étalon-or par les Etats-Unis avait conduit à une dérégulation totale du système monétaire international¹ et une spéculation intense se développait sur le marché des devises. James Tobin, prix Nobel d'économie, avait alors proposé de taxer faiblement (à 0,1%) toutes les opérations de change pour décourager l'activité des spéculateurs² et, à terme, limiter la volatilité des monnaies. La proposition de Tobin avait le mérite d'apporter une réponse simple au problème apparemment insoluble qu'est la spéculation internationale. Cette idée a été reprise en France notamment par ATTAC, qui en a élargi la perspective en proposant de taxer l'ensemble des transactions financières.

La Grande-Bretagne a déjà une taxe sur la finance

Plusieurs Etats comme le Chili, l'Inde, le Brésil, la Grande-Bretagne et, depuis août 2012, la France, ont mis en place des variantes de la taxe Tobin. Pourtant, ni les volumes échangés ni le moral des spéculateurs ne semblent avoir été affectés. La Stamp Duty anglaise est assez caricaturale à cet égard. La taxe de 0,5% sur tout achat d'action n'a pas empêché la City de Londres de rester la deuxième place financière mondiale, car elle ne s'impose qu'à l'acheteur final et pas aux intermédiaires. En pratique, elle a l'effet inverse de celui recherché par une taxe Tobin. Plutôt que de faire payer ceux qui achètent pour revendre aussitôt et gagner de l'argent en jouant sur les fluctuations rapides des cours, elle taxe surtout les investisseurs qui s'intéressent au rendement à long terme. Mais cet impôt a le mérite de rapporter 5 à 6 milliards d'euros chaque année au trésor britannique.

La taxe sur les transactions financières à la française semble éviter en partie cet écueil



et a, du coup, été plutôt mal accueillie par le petit monde des traders. Mais dans la mesure où elle ne concerne que les actions et non les obligations ou les produits dérivés, elle est facile à contourner, ce qui limite son rendement. Alors qu'elle était censée rapporter 1,5 milliards d'euros par an, le ministère du budget estime qu'elle ne rapportera que 800 millions en 2013.

Une taxe Tobin version européenne est en marche

La version européenne de cette taxe aura elle une assiette bien plus large (actions, obligations et produits dérivés) et devrait rapporter beaucoup plus : entre 30 et 35

(suite page suivante)



Des paroles et des jeux

J'ai regardé il y a peu l'émission de « Des paroles et des actes¹ » et j'ai assisté à un moment télévisuel indéfinissable, mais sûrement pas à une émission politique. Peut-on en effet qualifier ça d'émission politique sous prétexte que l'invité est effectivement un homme politique ? On a eu droit à des jingles, des intitulés ronflants dignes de la télé-réalité, des « journalistes » présents pour « puncher », provoquer mais jamais pour questionner et, comble de bonheur, des « personnalités politiques » sont venus se mesurer à Jean-Luc Mélenchon, puisque c'est lui qui avait l'insigne honneur d'être invité ce soir là.

Mais pour quel bilan en fin de compte ? Une mise en scène racoleuse, un Mélenchon brillant qui s'est prêté, sans illusion, à l'exercice et une série de pitt-bull libéraux chargés de la curée.
La politique et le journalisme sont-ils donc

tombés si bas ? Un mélange de Drucker et du « maillon faible »... Est-ce cela que méritent les électeurs/ téléspectateurs ?

Mélenchon est parvenu, malgré tout, à faire passer un certain nombre d'idées mais est-il logique qu'un homme politique invité dans une émission « politique » doive se contenter de ce « malgré tout » pour exposer ses idées ?

Certainement pas, et la VI^e république que le Front de Gauche réclame et dont Mélenchon a réussi à parler « malgré tout », semble plus que jamais urgente, ne serait-ce que pour remettre en question les pratiques du « journalisme politique » quand il est à ce point médiocre et orienté.

Jmj

1 - France 2 le 25 avril 2013

Born Tobin alive ? (suite de la page 6)

milliards pour l'ensemble de la zone concernée³. Elle comporte également une autre innovation : le principe dit du « lieu d'émission ». Ce principe, qui fait grincer des dents outre-manche, permet de taxer des transactions effectuées en dehors des frontières nationales à condition que les échanges portent sur des produits financiers émis au sein des frontières nationales. En clair : on ne pourra pas échapper à la taxe si l'on spéculé sur des actions BNP Paribas ou Siemens à Londres plutôt qu'à Paris ou à Francfort.

Nul ne sait si cette taxe sera efficace pour lutter contre la spéculation. En revanche, il semble qu'elle va permettre à quelques Etats de se constituer un joli pactole. Le seul vé-

ritable débat qui persiste aujourd'hui à Bruxelles autour de la taxe « Tobin » version euro, c'est de savoir ce qu'on va faire de cet argent.

Alex

1 - Autrefois, la valeur d'une monnaie était définie en équivalent-or, en fonction de la quantité d'or en réserve à la banque centrale. Dès lors que cette référence disparaît, la valeur d'une monnaie est relative aux autres et fonction de l'offre et de la demande sur les diverses monnaies.

2 - Le taux proposé est calculé de manière à décourager les spéculateurs dont les gains seraient annulés par la taxe.

3 - Cette zone est constituée des pays suivants : France, Allemagne, Belgique, Portugal, Slovaquie, Autriche, Grèce, Italie, Espagne, Slovaquie, Estonie



Avec l'ANI, le travail c'est un peu moins la santé

L'Accord National Interprofessionnel (ANI) signé entre le patronat et des syndicats minoritaires, puis validé par le gouvernement et le parlement, prétend sécuriser les droits des travailleurs en échange d'une plus grande souplesse pour les employeurs. Dans un contexte d'aggravation de la souffrance au travail, on aurait pu s'attendre à des mesures limitant ce risque. Au contraire. L'Observatoire du stress et des mobilités forcées, qui agit depuis 2007 contre la souffrance au travail, a souligné quatre mesures qui aggravent les risques.

Dans le code du travail, un employeur ne peut imposer à ses salariés un rayon de mobilité supérieur à 30 km ou 45 mn. France Télécom y avait dérogé... on connaît aujourd'hui le triste bilan humain de ces mobilités forcées. Pourtant, l'ANI permet désormais aux entreprises de négocier avec les syndicats des accords de mobilité moins favorables que le code du travail ! Un salarié qui refuserait une telle mobilité serait licencié économique.

Une autre mobilité, la « *mobilité volontaire sécurisée* », a été vantée comme une grande conquête sociale de l'ANI. Il s'agit du droit de quitter temporairement son entreprise pour exercer dans une autre, avec retour garanti à un poste équivalent. Séduisant. La réalité, c'est que ce « droit » a déjà été mis en oeuvre, par exemple à France Télécom... principalement pour pousser les seniors hors de l'entreprise. Selon l'Observatoire, des salariés ont été « humiliés et harcelés

jusqu'à accepter cette mobilité, [avec un] retour dans une situation bien pire qu'au départ, la mise au placard étant la plus douce des issues. »

Des salariés harcelés pour accepter une « *mobilité volontaire sécurisée* »

L'ANI se préoccupe du sort des salariés à temps partiel, dont 10 % ne connaissent pas leurs horaires de travail plus d'une semaine à l'avance. La loi aurait pu fixer un délai minimal de prévenance pour réduire leur stress... mais non : ce délai est soumis à la négociation. « *Cette mesure touche les travailleurs les plus fragiles, et particulièrement les femmes (caissières, restauration) dont la vie familiale et professionnelle est suspendue aux aléas d'une décision patronale validée par un accord 'minoritaire'... dans un milieu où le syndicalisme est peu implanté. »*

Enfin, on a échappé à une réduction sévère du rôle des comités hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT, voir encadré), grâce à quelques amendement suggérés par le mouvement social. Mais le délai de réalisation d'une expertise CHSCT passe de 45 à 9 jours dans le cas d'une réorganisation avec moins de 100 licenciements (90% des cas). Or une expertise consiste à « *réaliser des entretiens avec les salariés à tous les niveaux de la hiérarchie et, d'autre part, observer des situations de travail réel en vue de produire une analyse des risques professionnels ainsi que des recommandations. Tout cela*

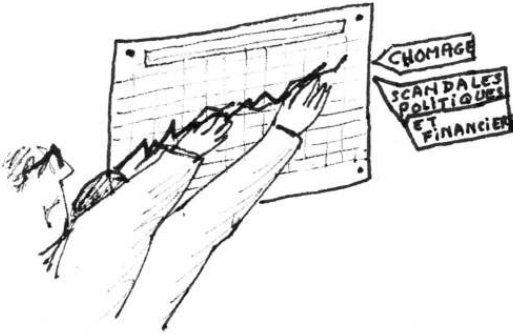
Qu'est-ce qu'un CHSCT ?

Dans tous les établissements de plus de 50 salariés, le CHSCT veille à la protection de la santé et de la sécurité des salariés ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail. Les CHSCT ont gagné des prérogatives importantes avec les secondes lois Auroux en 1982 :

- l'obligation d'information et de consultation du CHSCT en cas de projet important modifiant l'organisation, les conditions de travail, l'hygiène et la sécurité ;
- le droit à l'expertise du CHSCT. En cas de risque grave ou de projet important, les représentants du personnel peuvent choisir un expert indépendant agréé, aux frais de l'entreprise. Son avis est essentiel, puisqu'à sa suite l'employeur devra prendre les mesures de prévention nécessaires, sa responsabilité se trouvant engagée eu égard à ses obligations légales.



Mains propres et bras tendu



Les affaires à répétition n'en finissent pas de « faire le jeu » du Front National, qui n'a pourtant rien de propre¹. Loin de calmer le jeu, la réaction des élus PS et UMP comme celle des journalistes est au moins aussi inquiétante que les incantations frontistes.

Après s'être emparés de l'affaire Cahuzac pour s'entre-fustiger, le PS et l'UMP, comme la presse dominante, ont rivalisé de déclarations et exhibitions (plus ou moins fantaisistes) de patrimoines, de vertu et de bonnes intentions.

Dans une deuxième étape, après l'étalement médiatique, les personnalités de droite comme de gauche et leurs amis journalistes ont commencé à faire machine arrière, en parlant de « *chasse aux sorcières* » et de « *respect de la vie privée* ». Nettoyons, mais pas en dessous du tapis s'il vous plaît !

L'acte trois est plus risible encore. La belle « loi de moralisation » pondue en catas-

trope par Hollande et Ayrault maigrir à vue d'œil sous la pression des élus². Certains élus et journalistes avancent que « *trop de transparence finalement serait mauvais pour la démocratie* » et, qu'à trop sortir de dossiers, on déclencherait une suspicion générale, propice au développement du FN. Belle rhétorique, qui permet à peu de frais de tirer le rideau sur la masse des affaires en sommeil, une fois l'incendie Cahuzac éteint. Elle permet également de récuser tout changement profond de la vie politique et tout contrôle des élus,

pourtant essentiel dans une démocratie.

Et le FN frôle les 25%

Il ne reste plus qu'à accuser le Front de Gauche d'être opportuniste, voire populiste. Ce qui évite de débattre de ses idées et propositions, comme la convocation d'une Assemblée Constituante pour refonder la république et la démocratie sur des bases saines.

En attendant, les Français s'exaspèrent à juste titre et le FN frôle les 25%.

Jmj

1 - Malgré sa volonté d'apparaître comme propre, le FN traîne beaucoup de casseroles pour un parti qui a eu si peu d'élus. Entre les affaires étranges d'héritage et de compte en suisse de Le Pen, l'assassinat jamais élucidé de Yann Piat ou encore les dérives des mairies FN qui se sont terminées en justice, la « vague bleu marine » n'a rien à envier à l'UMPS qu'elle pointe du doigt.

2 - Lire à ce sujet le Canard Enchaîné des 24 et 30 avril.

Avec l'ANI, le travail c'est un peu moins la santé (suite de la page 8)

prend du temps¹ » Dans un contexte d'intensification du travail et des risques psychosociaux, ces expertises ont montré leur utilité chez Orange et Renault. A la FNAC, à la SNECMA et à AREVA, le juge a interdit des réorganisations jugées pathogènes suite à des expertises de CHSCT. Réduire les marges de manœuvres des CHSCT, c'est donc encore une régression dans la

prévention des risques et la protection de la santé des salariés.

Folubert Sansonnet

1 - Communiqué de cabinets d'expertise CHSCT : www.atterres.org/article/alerte-sur-lani-et-les-chsct



La réforme fiscale qu'on aurait dû avoir

Dans une tribune publiée dans *le Nouvel Observateur* en août 2011, François Hollande, alors seulement candidat à la primaire socialiste, dessinait les contours d'un programme qui se voulait déjà présidentiel. Au centre de ce programme : la réforme fiscale qui « est [...] l'acte premier, la condition préalable à la formation d'un cercle vertueux. Elle permet, en effet, de dégager des recettes, de conforter l'investissement et de redistribuer du pouvoir d'achat. » Cela ressemble presque à du socialisme authentique mais il ne faut pas s'y tromper : pour un social-libéral comme Hollande, la justice sociale n'a jamais été une fin en soi, juste un moyen de faire passer la pilule amère de l'austérité. C'est le moment où il invente ce slogan absurde, « l'austérité juste », dans lequel il reste encore aujourd'hui enfermé. Mais il faut reconnaître qu'il y avait là quelques bonnes idées, toutes d'ailleurs empruntées à l'économiste Thomas Piketty et à sa « révolution fiscale¹. »

Les inégalités ont partout augmenté au cours des dix dernières années

Piketty fait le constat que les inégalités ont partout augmenté au cours des dernières décennies et que ce mouvement général est lié pour une bonne part aux baisses d'impôt accordées aux plus riches et à la diminution des aides et des droits dont bé-

néficient les classes populaires. Un moyen d'y mettre fin consisterait à faire jouer à l'impôt son rôle de redistributeur social.

Là encore, une réforme est nécessaire pour que les revenus du capital soient taxés au même niveau que ceux du travail et pour que les petites entreprises ne payent pas proportionnellement trois fois plus d'impôt que les grandes !

Pour cela, il faut éliminer les niches fiscales qui permettent aux plus riches d'échapper à l'impôt et font la fortune des avocats spécialisés dans l'optimisation fiscale. Piketty préconise une fusion de la CSG et de l'impôt sur le revenu dans un nouvel impôt réellement progressif. La CSG, un impôt au taux relativement faible mais à l'assiette large, est en effet efficace (il rapporte presque deux fois plus que l'impôt sur le revenu) mais très injuste car son taux ne varie pas en fonction du niveau de revenu des personnes imposées. Le nouvel impôt qui serait prélevé à la source, aurait la même base que la CSG mais serait plus progressif que l'actuel impôt sur le revenu grâce à un système de tranches plus souple. Une autre question qui devrait préoccuper le gouvernement (et sur laquelle Piketty s'exprime moins) est la faible imposition du capital par rapport à celle du travail.

1 - voir son site : www.revolution-fiscale.fr. Le programme du Front de Gauche a également des propositions (un peu différentes) à faire valoir dans ce domaine - voir par exemple le contre budget du PG - www.lepartidegauche.fr/system/documents/Contre-budget_PG.pdf.

2 - La niche Copé est un mécanisme d'exonération fiscale en faveur des grandes entreprises françaises, voté à l'occasion de la loi de finances de décembre 2004 et promue par le ministre du budget de l'époque, Jean-François Copé. La « niche Copé » est une exonération de l'impôt sur les sociétés, à hauteur de 33,3 % en France, concernant les plus-values encaissées par des personnes physiques ou morales, et spécialement les holdings, en cas de vente de leurs filiales ou titres de participation détenus depuis plus de deux ans. Il s'agit d'un dispositif « d'attractivité fiscale » tendant à aligner la France sur le régime plus favorable de ses voisins (Pays-Bas, Belgique, Allemagne, etc), afin que les grands groupes évitent d'effectuer leurs cessions de participations à l'étranger. Le dispositif les exonère à 90 % d'impôt sur les plus-values (source wikipédia).

3 - Groupe de patrons, qui ont envahi internet avec leur opposition aux réformes fiscales proposées par Hollande à l'automne 2012...et devant lesquels le gouvernement a reculé.



La réforme fiscale qu'on aurait dû avoir (suite de la page 10)

De toutes ces idées, que reste-t-il ? Une mesure symbolique et complètement idiote : l'imposition à 75% des salaires dépassant un million d'euros par an. Symbolique : elle n'a d'autre but que de nous faire croire que Hollande et son gouvernement sont encore de gauche alors que tout nous démontre le contraire. Symbolique encore : elle ne rapportera que quelques centaines de millions alors que mettre fin à la niche Copé² aurait suffi à ramener plusieurs milliards. Idiote enfin : elle occulte la véritable réforme fiscale dont nous aurions effectivement be-

soin et montre à quel point ce gouvernement prend ses électeurs pour des imbéciles. Il a suffi de quelques « pigeons³ » bien organisés et de médias complaisants pour faire reculer le gouvernement sur le projet de taxation des plus-values sur les cessions d'actifs. Combien faudra-t-il de personnes dans la rue pour que ce gouvernement se décide enfin à mettre fin au genre de privilèges dont bénéficient les soi-disant « pigeons » ?

Alex





L'évasion fiscale court toujours...

Depuis quelques semaines, l'évasion fiscale est revenue dans le hit-parade des sujets préférés des médias. Merci Cahuzac ! On semble enfin redécouvrir que les paradis fiscaux ne sont pas morts, comme avait tenté de nous le faire croire Sarkozy à une certaine époque, et qu'on est loin d'avoir commencé un tant soit peu à lutter contre le phénomène. Si l'affaire Cahuzac aura soulevé l'indignation générale, les réponses proposées ne sont pas du tout à la hauteur de l'enjeu. Ce n'est ni à coup de « moralisation de la vie politique » ni de réforme bancaire en trompe-l'œil (cf *Le Piaf* n°64), qu'on va s'attaquer au problème.

La fraude fiscale : un manque à gagner de 73 à 95 milliards d'euros

Peut-être serait-il intéressant tout d'abord de rappeler que la fraude fiscale générerait, selon un rapport du syndicat Solidaires-Finances Publiques publié en janvier 2013¹, un manque à gagner évalué entre 73 et 95 milliards d'euros. Un euro sur 5 échapperait donc à l'impôt grâce à diverses fraudes (travail au noir, non-reversement de TVA à l'Etat, etc...). L'évasion fiscale représenterait à elle seule, selon la Cour des Comptes, 30 milliards d'euros de manque à gagner annuel pour les recettes de l'Etat. C'est-à-dire l'équivalent du déficit budgétaire de l'Etat français. Ou deux fois le déficit de la Sécurité sociale.

Bref, à l'heure de la crise économique et sociale et du financement indispensable de la transition énergétique, la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales constitue le principal gisement de recettes... Peut-on accepter de se soumettre à l'austérité quand les plus fortunés volent l'Etat en permanence ? Quand va-t-on réellement

s'atteler à récupérer ces sommes qui nous appartiennent et dont on a cruellement besoin ?

Le secret bancaire est un vrai fléau

L'un des principaux fléaux réside dans le secret bancaire, cette notion qui oblige les banques à ne rien dévoiler sur leurs clients, y compris, dans certains pays, à l'administration fiscale. Tout l'enjeu est donc de pouvoir lever ce secret bancaire dans certaines situations (lutte contre la fraude fiscale et le blanchiment d'argent). Cinq pays (France, Allemagne, Grande-Bretagne, Espagne et Italie) ont écrit à la Commission européenne pour demander un « Fatca européen », à l'image de cette loi américaine qui doit permettre à Washington d'obtenir toutes les informations sur les comptes bancaires, les placements et revenus à l'étranger de tous les contribuables américains. Le sommet européen du 22 mai sur l'évasion fiscale dira si l'Europe est prête ou non à durcir le ton. Mais les questions fiscales dans l'Union étant soumises à la règle de l'unanimité (accord de tous les Etats membres), la France aurait tout intérêt à agir, sans attendre la « dynamique européenne »...

Magali

1 - La « fin des paradis fiscaux » était l'objectif annoncé du G20 en 2009. Si l'action menée a permis de mettre la pression sur certains pays comme la Suisse, qui a alors conclu des accords bilatéraux d'échanges d'information avec la France et l'Allemagne, elle n'a rien changé au problème. Les fortunes se sont juste déplacées dans des pays moins coopératifs (comme le Lichtenstein).

2 - solidairesfinancespubliques.fr/gen/cp/dp/dp2013/120122_Rapport_fraude_evasionfiscale.pdf



Evasion fiscale : comment planquer votre argent à l'étranger ?

600 milliards d'euros ont été accumulés dans les paradis fiscaux par des particuliers ou des entreprises françaises, soit 10 % du patrimoine des français. Comment faire pour participer à ce vol en bande organisée des contribuables français ?

Des entreprises spécialisées dans l'évasion fiscale

Vous êtes gérant d'une PME et vous ne souhaitez plus payer une partie de votre impôt sur les sociétés ? Pas de problème, vous pouvez vous adresser à une entreprise spécialisée dans l'évasion, pardon... « l'optimisation fiscale¹ », qui vous conseillera et créera pour vous une société offshore. C'est-à-dire une société immatriculée dans un pays à la fiscalité particulièrement avantageuse. Vous pourrez par exemple utiliser cette société pour vos activités de commerce international (vous lui vendez à prix coûtant un gros stock de marchandises, elle les revend au prix du marché et engrange ainsi un gros bénéfice qui sera réintégré dans vos comptes sans être taxé en France). Pour vous rassurer, sachez que LVMH, le groupe de Bernard Arnault, dispose

de 140 filiales dans des paradis fiscaux. Il s'agit d'une pratique plus que courante... et parfaitement légale.

Vous êtes un particulier, néophyte, qui vient de recevoir une grosse somme d'argent ? Ne vous inquiétez pas, là aussi une pléthore de cabinets de conseil vous attendent. Un journaliste d'*Alternatives Economiques* l'a testé récemment pour vous dans son article « Comment j'ai ouvert un compte au Lichtenstein en 13 minutes² ». Attention toutefois de veiller à placer votre argent dans un pays sûr, c'est-à-dire un pays qui ne coopérera pas avec le fisc français. Bref, pas en Suisse, c'est trop risqué (Cahuzac vous le confirmera).

Adressez-vous à votre banque !

Votre banque peut également s'avérer être votre meilleure complice. En effet, nombre d'entre elles ont créé des filiales dans les paradis fiscaux et aident leurs riches clients à pratiquer l'évasion fiscale. En 2009, les banques françaises disposaient de 460 filiales dans les paradis fiscaux, dont 189 pour la seule BNP Paribas.

Magali

1 - Un simple exemple : fr.sfm-offshore.com. Vous pouvez également préalablement consulter un guide en ligne des meilleurs paradis fiscaux : www.paradis-fiscaux20.com

2 - www.alternatives-economiques.fr/-comment-j-ai-ouvert-un-compte-nume_-fr_art_633_63521.html

Que faire en tant que citoyen ?

Si le pillage de l'Etat en bande organisée vous révolte, si vous voulez vivre dans un pays démocratique en capacité de financer l'école, la justice, la santé, les retraites, la sécurité, etc., alors vous pouvez commencer par :

- signer la pétition « *Stoppez l'évasion fiscale* » lancée par Attac : www.france.attac.org/dossiers/stoppez-levasion-fiscale
- choisir des placements socialement et écologiquement responsables, ou changer de banque si besoin. En consultant par exemple le rapport rédigé par Attac et les Amis de la Terre suite à une étude menée en 2011 sur les pratiques des banques : www.amisdelaterre.org/Les-banques-sous-preservation.html



A quoi servent les riches ?

- On m'accuse d'avoir gagné
795 années de Smic ...



- ... mais on oublie que
j'en vivrai à peine,
le dixième !



Les grandes familles riches survivent aux révolutions et, à chaque changement de régime politique, on retrouve encore et toujours une part importante de riches. Sont-ils indispensables à notre société ?

Les Français du top 0,01 % des plus riches ne sont que rarement des chefs d'entreprises (voir p. 15). Ils sont souvent des héritiers et créent peu de richesses. D'ailleurs l'idée qu'un individu serait seul capable de créer des richesses est une idée reçue parfaitement fautive. Comment un entrepreneur pourrait créer une entreprise sans des employés éduqués par l'Etat et maintenus en bonne santé par un système de santé public ? Comment transporterait-il ses produits sans utiliser les routes entretenues par les régions ou sans s'appuyer sur un tissu économique de fournisseurs et de clients ?

La rémunération des patrons du CAC 40 a bondi de 33% en 2010

Bien entendu, un patron a droit à un revenu issu de son travail. Mais la part des richesses produites détournée vers les diri-

geants est en constante augmentation. La rémunération des patrons du CAC 40 a bondi de 33 % en 2010, en totale déconnexion avec la chute de bénéfices des entreprises sur cette même période. Le patron de Renault, Carlos Ghosn, a gagné, en 2011, 795 années de Smic et celui de Publicis 1 172 !

Apprenons à partager nos grandes richesses

Une piste bien naturelle pour un meilleur partage des richesses serait de mettre en œuvre une réforme fiscale (voir article p 10). Surtout si cette réforme s'accompagne d'une remise en cause de la concurrence fiscale entre les pays européens¹. Plus qu'une révolution politique de plus, nous avons plutôt besoin d'une évolution des esprits : apprenons à partager nos grandes richesses !

G.K.W. VanDenParaboum

¹ - Le taux d'imposition moyen sur le revenu a chuté constamment en Europe depuis 1995 (13,2 % en France entre 2000 et 2009).



Qui sont les riches ?

Etes-vous riche¹ ? Être parmi les 10 % des Français les plus riches correspond à un revenu mensuel supérieur à 3 000€ par mois², c'est-à-dire 3,5 fois plus que le plafond des 10 % les plus modestes. Au niveau international, c'est encore pire : plus de la moitié des richesses dans le monde est détenue par seulement 2 % de la population mondiale et inversement 50 % de la population la plus pauvre possède à peine 1 % de la richesse³.

La France au 5ème rang mondial pour sa richesse

La France est un pays très riche, au 5ème rang mondial devant les Etats-Unis, avec 195 000€ de richesse en moyenne par habitant. En France, les 1 % les plus riches captent à eux seuls plus d'un tiers des revenus du patrimoine et il y a plus de 2,2 millions de millionnaires⁴, soit 9,1 % de la population ! Ce chiffre peut apparaître étrange dans un pays où les hommes politiques parlent d'égalité à chaque discours. A titre de comparaison, il n'y a que 1,5% des allemands qui sont millionnaires. Avec un millionnaire pour 28 habitants, la France est même le pays avec la plus forte densité de très riches.

Alors que les revenus du patrimoine ne représente que 2 % à 3 % des ressources de 90 % des Français les plus modestes, ces revenus représentent 50 % de celles des 0,01 % les plus aisés. Ainsi les riches Français n'ont que très rarement des revenus accumulés par leur travail : d'après le Crédit Suisse, la France est un des pays où l'héritage est un facteur essentiel de richesse. Parmi les 15 milliardaires français, 60 % doivent leur fortune à leurs parents. On est très loin de l'image de l'entrepreneur créateur de richesse.

G.K.W. VanDenParaboum

Pour en savoir plus :

Dossier Les riches sont-ils à plaindre ?
Alternatives Economiques n°321 février 2013

1 - Selon le Crédit Suisse, on peut évaluer la richesse d'un individu comme la somme des biens financiers (épargne, actions,...) et des biens non-financiers (immobiliers,...) moins les dettes éventuelles.
www.inegalites.fr/spip.php?article1393

2 - Revenus imposables pour une personne seule, avant impôts et prestations sociales.

3 - Selon l'Institut mondial pour la recherche économique sur le développement de l'Université des Nations Unies (UNU-WIDER) en février 2006

4 - En additionnant revenu et patrimoine.





Ce soir-là, 12 apôtres !
3 selon la police.

[Agenda]

Manifestation internationale : Les peuples unis contre la troïka Samedi 1er juin, à 14h sur le parvis des droits de l'homme esplanade du Trocadéro à Paris www.france.attac.org

L'austérité ne marche pas, mais comment en sortir ? Samedi 1er juin à 14h30, université Paris 1 Panthéon, 12 place du Panthéon, Paris. Événement organisé par Les Économistes atterrés. www.atterres.org

Comment stopper l'évasion fiscale ? Attac paris nord ouest, la Fase, le PC 17è et le NPA organisent un café politique

avec Dominique Plihon, porte-parole d'Attac. Mardi 4 juin à 19h30, au Bar de la Piscine, 86, rue de la Jonquière, Paris. local.attac.org/parisnw

Altersommet pour une autre Europe Du 7 au 9 juin 2013 à Athènes, grande initiative organisée par les mouvements sociaux et syndicats grecs et européens. www.france.attac.org

3ème Vide-Greniers FPP En soutien à la radio Fréquence Paris Plurielle 106.3. Livres et disques d'occasion, buvettes et Barbecue toute la journée dans

le jardin de la radio. Dimanche 9 juin à partir de 10h, 1, rue de la solidarité 75019 Paris. www.rfpp.net

Demain, comment je mange sans pétrole ? Conférence animée par Dominique Schiavi, animateur de Villiers St Frédéric en transition. Jeudi 13 juin à 20h30, au « Prisme » d'Élancourt, Quartier des 7 Mares, centre de développement artistique de Saint-Quentin-en-Yvelines. Renseignements au 01-30-43-67-78

Santé-Sécurité Sociale Jusqu'où ira la casse ? Le comité Attac Paris 15 organise une conférence/débat avec Frederic Pierru, politiste et sociologue au CNRS. Mardi 18 juin à 20 h au 17 rue l'Avre, Paris. www.local.attac.org/paris15

Attac Paris 12e fait sa cuisine Pd'Attac 12e concoctent un repas-débat sauce « Europe Sociale ». Mercredi 19 juin à 20h, Café associatif "La Commune", 3 rue d'Aligre, Paris. local.attac.org/paris12

letohubohu.free.fr
demosphere.eu/rezo.net/agenda

[Bulletin d'Abonnement]

Le Piaf est un journal participatif à contenu gratuit, sous format électronique et surtout papier pour que le plus grand nombre de personnes puissent y avoir accès, pour le lire et le partager.



Vous pouvez l'imprimer à partir du site www.le-piaf.org

Si vous souhaitez devenir diffuseur du Piaf, nous vous proposons aussi de vous en envoyer un grand nombre à prix coûtant.

Nous cherchons aussi des lieux de dépôt pour indiquer à nos lecteurs où trouver des Piaf.



Les chèques sont à adresser à l'ordre de:
Le Piaf

Le Piaf - 3 rue d'Orchamp
75018 Paris - France

JE SOUHAITE :

1 ABBONNEMENT ANNUEL INDIVIDUEL = 12 €

RECEVOIR PLUSIEURS EXEMPLAIRES D'1 NUMÉRO

30 EX = 4,60 € 100 EX = 9 €

PROPOSER UN LIEU DE DÉPÔT

ADHÉRER À L'ASSOCIATION LE PIAF = 15 € (OU + SI AFFINITÉS)

FAIRE UN DON

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

EMAIL